

Département  
du Haut-Rhin

N° : 2012.2.20

Nb de membres  
en exercice :  
35

Nb de présents :  
27

Nb de procurations :  
4

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

1 Rue Pierre de Coubertin  
68150 RIBEAUVILLÉ

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

\*\*\*\*\*

Séance du 29 mars 2012  
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

OBJET : AFFAIRES DU PERSONNEL : ENVELOPPE 2012 DE LA GRATIFICATION DE FIN D'ANNEE

POINT 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR

*Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,*

DECIDE

- De fixer l'enveloppe gratification de fin d'année 2012 comme suit :  
Budget déchets : 4 000€  
Budget Général : 235 000€
- D'autoriser le Président ou son représentant à procéder à la répartition des indemnités telle que prévue par les délibérations institutives
- De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme  
A Ribeauvillé, le 05 avril 2012



Pour le Président  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Bernard SCHWACH